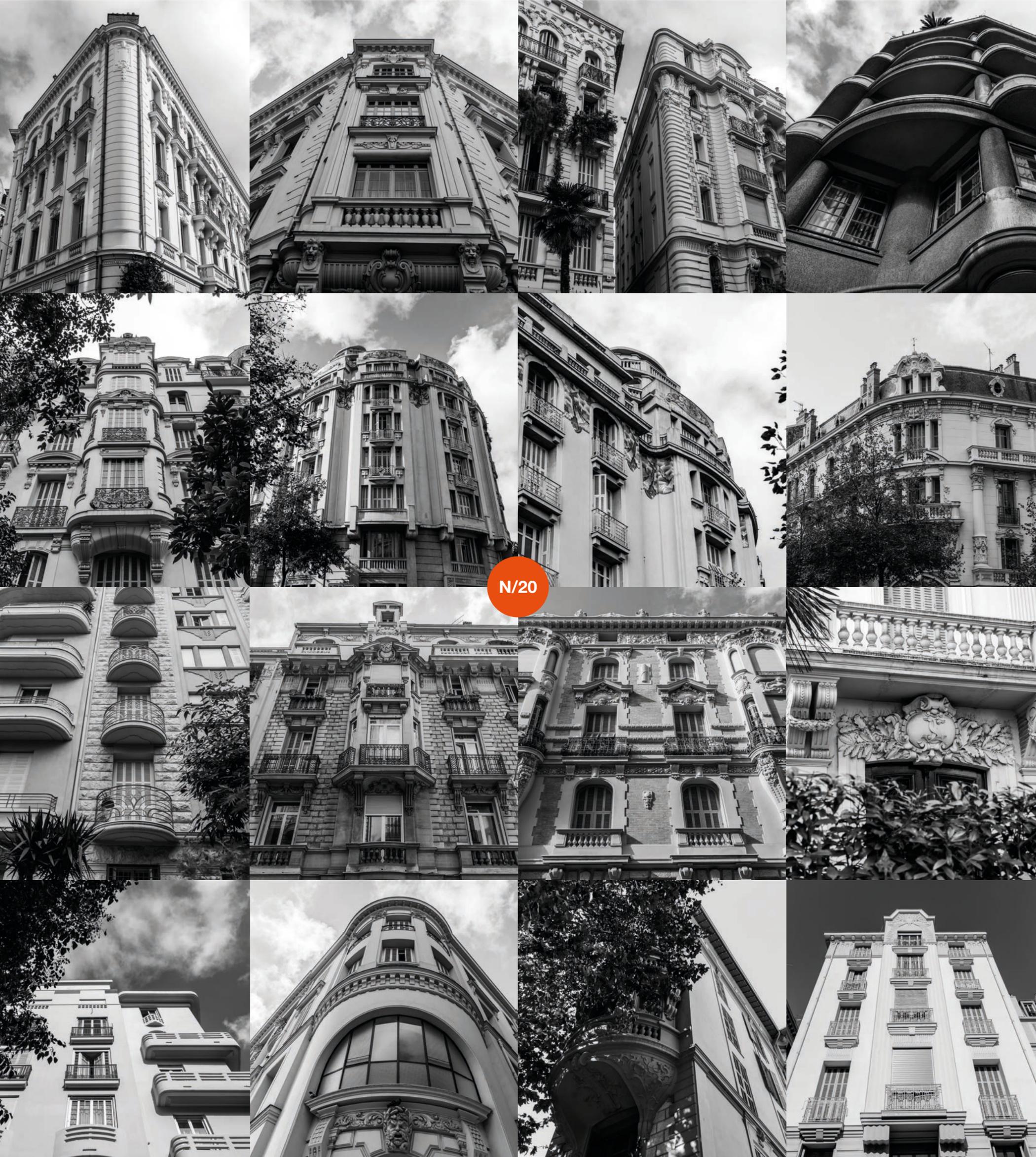


DE MONACO À SAINT TROPEZ

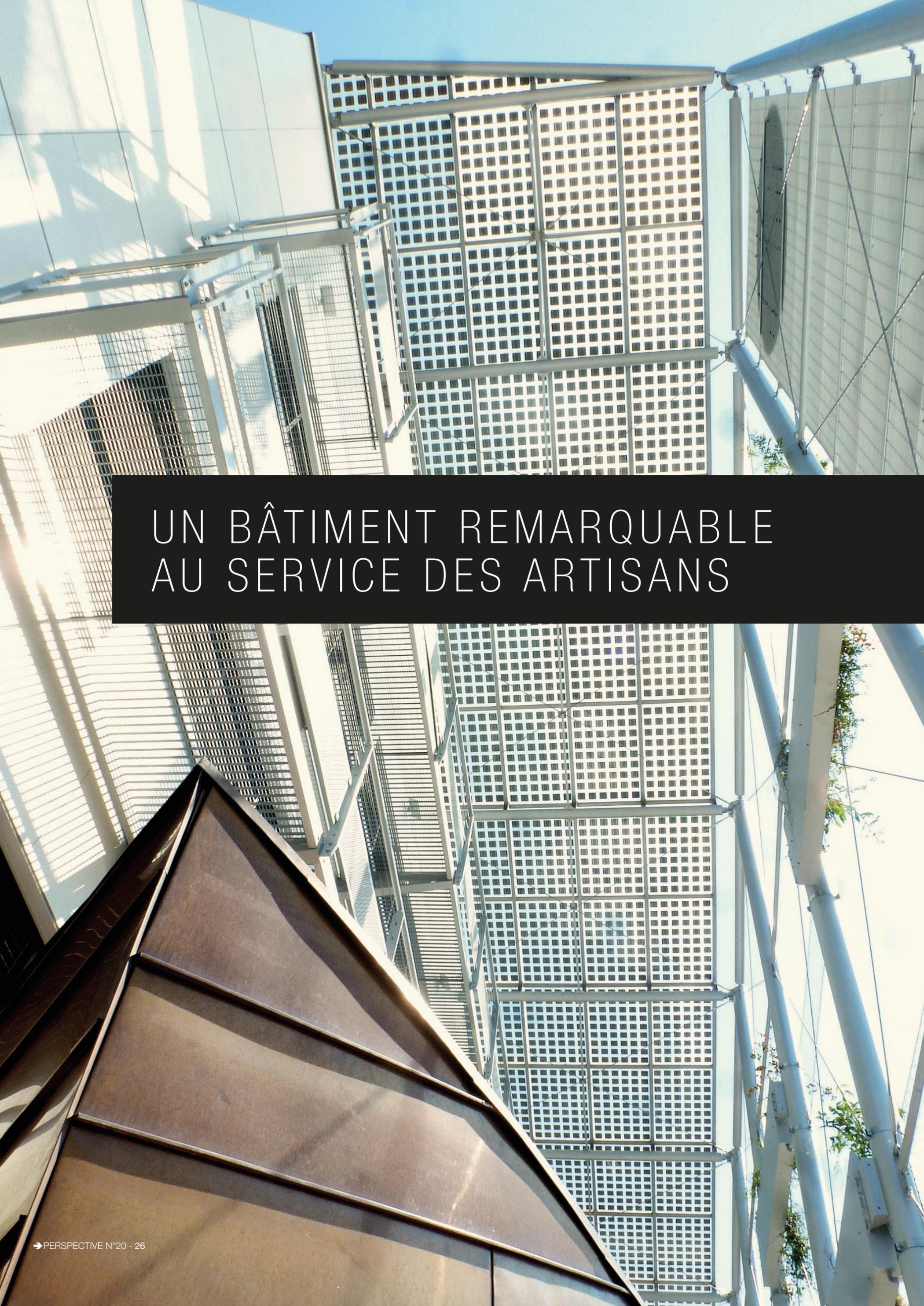
PERSPECTIVE

L'ACTE DE BÂTIR

URBANISME / ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / ART ET BATIMENT



N/20



UN BÂTIMENT REMARQUABLE
AU SERVICE DES ARTISANS



Claude TARTAR
Architecte dplg
11 Rue Gubernatis
06000 Nice
Tél. : 04 93 62 59 32

Implanté avenue Léon Bérenger à Saint-Laurent-du-Var, le nouveau siège de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes a été dessiné par deux architectes : Jean-Philippe Cabane et Claude Tartar. En plus d'être parfaitement fonctionnel grâce au regroupement des services à destination des artisans, l'établissement est exemplaire en termes de qualité environnementale et de modernité. Erigé sur le site d'une ancienne ferme, au sein de laquelle on élevait des cochons, le siège de la CMA 06 peut désormais servir de modèle à d'autres réalisations. En effet, le bâtiment, constitué de cinq niveaux sur rez-de-chaussée et de trois en sous-sol, dont deux dans l'eau, déjà labellisé BBC, a reçu de l'organisme « Bâtiments Durables Méditerranéens » la mention « Or ». Un gage de qualité environnementale qui ne fait que souligner la modernité de ce nouvel établissement.

Un bâtiment à énergie positive

La couverture est dotée de plus de 300m² de panneaux solaires et ne consomme que 15 Kwh/m²/an, soit 10 fois moins que la consommation annuelle d'un immeuble comparable. Pour qu'il soit le moins énergivore possible, l'enveloppe a été particulièrement isolée avec 15 cm d'isolation thermique pour l'extérieur et les baies ont été équipées de doubles vitrages de 32 mm d'épaisseur. L'un des principaux moyens utilisés pour faire baisser la consommation énergétique, a consisté à privilégier la lumière naturelle en misant sur la transparence obtenue par un réseau de cloisons en verre et de débouchés des circulations intérieures en façade. Combinées à un innovant rideau de brise-soleil automatiques, de larges baies vitrées au sud et au nord contribuent au confort lumineux. L'eau est également économisée grâce à un système de récupération d'eau de pluie qui est utilisé pour les sanitaires et



l'arrosage. L'édifice, conçu pour avoir un comportement parasismique favorable grâce à sa structure mixte acier béton, réunit également de nombreux matériaux à faible empreinte écologique : une finition intérieure béton brute matricée, une forte utilisation du bois et du caoutchouc.

Sur la façade ouest, protégé par la verrière photovoltaïque, un mur végétal à feuilles caduques se développe sur un réseau de contrevents métalliques et de câbles permettant d'ombrager la terrasse et de créer un micro climat en périodes chaudes. A cela s'ajoute un système de rafraîchissement et de chauffage performant. Une pompe à chaleur utilise l'eau de la nappe phréatique dont la température de 17°C est pratiquement constante, quelle que soit la saison. Afin d'optimiser les systèmes mis en place pour réduire les consommations d'énergie, une gestion technique centralisée dite intelligente a été installée pour piloter l'ensemble des installations techniques.

« C'était un programme ambitieux car il exigeait de réaliser un ouvrage respectueux de l'environnement dans sa conception mais également dans sa réalisation, économe en énergie et confortable pour ses usagers. Ce bâtiment à énergie positive a été une expérience complexe mais passionnante qui a nécessité de repenser complètement nos processus de conception et de réalisation » explique Claude TARTAR.

Une architecture de contrastes

Les nuances de finition du bardage extérieur, une succession de bandes polies et bouchardées, associées à la forte rugosité du béton matricé qui constitue le soubassement de la façade ouest tel un rocher de l'Estérel, animent au gré de l'incidence de la lumière au cours de la journée. Au nord, un mur-rideau incliné, totalement transparent, signale l'entrée de l'établissement et invite les usagers à le découvrir.



Jean-Philippe CABANE
Architecte dplg
ABC Architectes
Le Krystal - 1725 RN7
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 04 93 22 50 11
www.abc-architectes.com

